

# Rapport moral 2020

Assemblée générale du Crajep Nouvelle-Aquitaine  
27 mai 2021

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Nous voici à nouveau réunis pour une assemblée générale ayant comme objet de faire le point sur l'année écoulée 2020. Notre dernière AG ayant eu lieu en octobre dernier, l'écart entre ces 2 moments est relativement faible, 7 à 8 mois.

Nous avons fait le choix du distancié depuis plusieurs semaines, ceci nous permet d'être plus nombreux avec les conséquences que nous mesurons bien depuis plus d'un an, les difficultés de fluidité de nos relations.

Cette fluidité est bien évidemment liée aux contraintes des outils numériques qui nous handicapent dans les regards, les postures, le « non verbal » que nous ne pouvons pas vraiment observer dans nos relations et qui portent pourtant plus d'information que les seules paroles que nous exprimons.

J'omet aussi le poids de ce qui a été nommé « crise sanitaire » et son cortège d'expressions autour des « distanciations sociales » des « activités essentielles »... comme s'il fallait se convaincre à se contraindre de façon automatique et non réfléchi et dans lequel l'émancipation ne pouvait exister au nom de l'intérêt général.

Cette question des relations est pour moi centrale dans notre réseau d'acteurs volontairement associés. Elle conduit à se connaître, découvrir ce qui nous rassemble, nous rapproche mais aussi parfois ce qui nous différencie. Cet exercice de l'altérité, dans une volonté de s'associer est une caractéristique de l'éducation populaire que nous portons tous dans nos associations.

L'année écoulée est pour notre réseau très particulière. En effet, il y a le Crajep et nos adhérents. Notre état de santé du réseau n'est pas le même que celui de nos adhérents mais il en a été fortement impacté.

Nous avons donc fait le choix d'être « au service de notre réseau » en témoignant dans différents espaces, des difficultés et des questions que la crise sanitaire a généré comme contraintes, en particulier dans le cadre d'activités dites « règlementées » dont le cadre nous a souvent échappé !

Nous avons tenté de convaincre qu'il était nécessaire d'abandonner des dispositifs (en particulier le SNU) et d'utiliser l'argent ciblé pour des aides directes aux associations.

Nous avons aussi été, en proximité avec la Région, pour réfléchir à des aides spécifiques pour l'été dernier mais dont les cadres légaux n'ont pas forcément permis d'accompagner beaucoup d'associations d'organismes d'ACM. Dans ce même chapitre, l'aide à la trésorerie des associations JEP n'a pas trouvé d'écho important dans nos réseaux... même s'il reste quelques mois pour pouvoir encore y prétendre.

Nous avons aussi témoigné, dans les instances dans lesquelles nous siégeons, de l'importance de nos actions « essentielles mais invisibles » au moment du premier confinement. La place et les difficultés des jeunes en région, les expériences de nos associations pour « imaginer les relations sociales » et trouver les biais aux distanciations sociales.

Toutes ces actions n'auraient pu avoir lieu sans l'engagement des acteurs de notre collectif : les

acteurs salariés, le Conseil d'administration et les adhérents.... voire même parfois des non adhérents qui portent « notre cause » dans certains chantiers.

En effet, nous avons eu le plaisir d'associer à ces réflexions des adhérents qui ne sont pas au CA ce qui montre aussi que le Crajep ne peut se réduire aux élus. Le Crajep prend du sens dans l'adhésion et la participation de chacun aux travaux collectifs que nous mettons en œuvre.

Je souhaite aussi, dans ce rapport que nous avons fait tout pour « faire les choses » quitte à les transformer. Je pense alors aux assises « educ pop num » mises en œuvre en décembre dernier et dont nous attendons la synthèse dans les jours à venir.

Durant l'année 2020 le Crajep Nouvelle-Aquitaine a aussi eu une forme de « crise de croissance » et s'est donc engagé sur une réflexion sur son champ d'action. La perspective du départ de Félix Delsert (effectif en février 2021) a été déclencheur de la décision de s'inscrire dans une démarche de DLA fin 2020. Ce travail est en cours et donnera lieu à un séminaire ouvert aux adhérents au dernier trimestre de l'année 2021.

Pour finir, je souhaite aussi rappeler que nous ne pouvons agir, réfléchir, porter que grâce aux différentes personnes engagées dans notre association, qu'elles soient salariées ou bénévoles. Merci donc à Liza, Félix, Hugo qui ont œuvré à nos côtés en 2020, merci aux administrateurs de s'être engagés dans nos réunions mais aussi dans les espaces de représentation auxquels nous participons.

Le cadre associatif qui nous porte aujourd'hui amène les membres du bureau, portant une responsabilité identique depuis 4 ans, à devoir prendre de la distance sur cette dernière. Nous avons fait une exception pour la Présidence qui peut se rallonger d'une année et permettre les conditions d'un tuilage serein. Cette possibilité d'une « rallonge », nous l'avons pensé ensemble voici une année et je l'envisage avec sérénité et responsabilité. Nous devons trouver au sein du futur conseil d'administration à venir celle ou celui qui prendra cette responsabilité, je suis prêt à l'accompagner sur l'année à venir.

Sans chercher à faire un bilan mais plutôt pour donner à lire ma conception de la responsabilité d'un tel réseau je souhaite dire quelques mots sur le Crajep.

Il me semble que nous devons penser le Crajep nouvelle-aquitaine dans la durée et que cette durée ne peut s'exercer que dans la stabilité. J'ai le sentiment que ce que nous avons construit voici plusieurs années s'appuie sur quelques éléments fondamentaux que je souhaite expliciter :

- Nous pouvons travailler ensemble car chacun y trouve son compte,
- Ce qui importe pour les administrateurs est la notion de responsabilité ; collective au nom du Crajep et individuelle au nom de ses engagements,
- Chacun à une place, sa place mais « au nom du Crajep » ; nous n'instrumentalisons pas cette dernière,
- Chaque niveau de responsabilité qui existe dans notre collectif porte et assume ses tâches. Les salariés dans leurs missions explicites, le CA dans son pilotage politique, le bureau dans le traitement des situations particulières et l'animation des instances, les porteurs de représentations dans le portage de la parole du réseau, la présidence dans les espaces d'animation d'équipe, et les instances.

C'est donc un exercice qui demande de la souplesse et de la confiance en l'autre.

En tant que Président, je tente d'être transparent lorsqu'il faut l'être. Transparent en disant les choses, transparent et invisible lorsque la parole doit être plus partagée ; ma parole est aussi importante que celle de chacun d'entre nous. Cet exercice passionnant me demande non pas l'abandon de ce qui fait mes engagements militants aux Cemea mais bien de mettre cet engagement au service d'un collectif

dont mon mouvement fait partie.

La responsabilité que vous m'avez confiée voici plusieurs années, j'ai tout fait pour la mettre au service du réseau que nous représentons. Le pouvoir que j'ai pu avoir pendant cette période, je ne pense pas en avoir fait un usage déviant au service de ma personne ou de l'association qui m'a nommé. J'espère que celle ou celui que je suis prêt à accompagner dans les mois à venir portera ces éléments de contexte.

Nos réseaux sont parfois fragiles, nous sommes de temps en temps en concurrence, nous avons aussi dans nos propres associations des enjeux internes qui nous interrogent. Un collectif comme un Crajep doit s'affranchir de ces difficultés pour trouver du sens à l'engagement dans le champ de l'éducation populaire et de la jeunesse... Si nous avons des ennemis, ils ne sont pas parmi nous. La jeunesse est notre avenir, ne l'oublions pas !

Je vous remercie  
Dominique Niorthe  
Représentant des CEMEA NA  
Président du Crajep NA